



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 19 Octobre 2017

Vœu du Groupe Front National

Suite à la décision unilatérale du gouvernement de revenir sur ses engagements pour le financement des transferts de compétence en annulant 450 millions d'euros de dotations prévues à cet effet, et que les mesures annoncées par ailleurs ne compensent pas, l'ensemble des collectivités territoriales doit adresser au Président de la République et à son gouvernement un message de fermeté.

La succession des réformes territoriales aboutissant à la loi MAPTAM et à la loi NOTRe qui se sont succédées en moins de 18 mois, sans être accompagnées des réformes fiscales indispensables et sans parvenir à totalement clarifier les compétences risque d'entraver l'action des collectivités qui ont besoin de lisibilité, de stabilité et de continuité.

Les différentes collectivités ont été appelées à participer à l'effort de réduction des dépenses publiques, au-delà de la part que leur dette représente par rapport à celle de l'Etat.

Aujourd'hui les Régions ne disposent plus de l'autonomie fiscale, laquelle constitue pourtant un élément substantiel de la libre administration des collectivités, principe inscrit dans la constitution à l'article 72, alinéa 3.

Le Front National a toujours défendu ce principe en même temps que la démocratie de proximité, que les réformes territoriales approuvées par les partis qui se sont partagé le pouvoir depuis 30 ans n'ont eu de cesse de réduire au profit de collectivités toujours plus éloignées du citoyen. Cette forme vivante de démocratie, pratiquée dans nos communes, se voit remplacée progressivement par un ersatz de démocratie dite participative, dans laquelle moins de 1% des citoyens participent réellement, et de manière très encadrée.

C'est pourquoi nous souhaitons adresser un vœu au Président de la République et à son gouvernement qui dépasse la question de la baisse des financements.

Nous souhaitons une pause des réformes territoriales, l'arrêt des regroupements forcés de collectivités, le gel des transferts de compétence et un audit impartial des charges transférées et des compensations.

PROPOSITION :

Le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni en session plénière le 19 octobre 2017, s'adresse solennellement au Président de la République pour lui demander :

- Une pause des réformes territoriales et la garantie qu'aucune réforme nouvelle ne sera entreprise sans consultation des collectivités, appelées à se prononcer par un vote de leur assemblée,
- Le gel des transferts de compétences de la loi NOTRe ou résultant de nouvelles dispositions législatives,
- L'arrêt immédiat des regroupements forcés de collectivités,
- Un audit impartial des charges transférées et des compensations,
- Le respect des engagements pris par l'Etat indépendamment des changements de gouvernement.

